



Bulletin spécial sur les risques de traite de personnes associés aux grands événements internationaux de sport et de divertissement

Conformément à la [Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes](#) (la Loi), le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) produit du renseignement stratégique sur la nature et l'ampleur du blanchiment d'argent, du financement des activités terroristes, du contournement des sanctions et du financement des menaces à la sécurité du Canada.

Le présent bulletin spécial fournit de l'information générale pertinente sur les opérations financières liées au blanchiment soupçonné de produits découlant de la traite de personnes dans le cadre de grands événements internationaux de sport et de divertissement, notamment aux fins d'exploitation sexuelle ou de travail forcé. Il vise à présenter aux entreprises assujetties à la Loi ainsi qu'au grand public des caractéristiques que possèdent les opérations financières réalisées ou tentées en lien avec cette activité afin de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion.

Grands événements internationaux de sport et de divertissement et risques de traite de personnes

Les grands événements internationaux de sport et de divertissement peuvent attirer des centaines de milliers de visiteurs nationaux et étrangers dans les villes hôtes. Cet afflux est susceptible de stimuler l'activité économique de secteurs associés à l'hôtellerie, au divertissement, au transport et au tourisme, y compris ceux possiblement vulnérables à l'exploitation liée à la traite de personnes.

Une décennie de projet Protect : un partenariat public-privé en évolution

Le projet Protect est une initiative prenant la forme d'un partenariat public-privé menée par la Banque de Montréal et soutenue par les organismes canadiens d'application de la loi et CANAFE. Lancé en 2016, le projet Protect a concentré ses efforts sur l'amélioration de la détection et de la déclaration des opérations financières liées à la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, contribuant ainsi à accroître la compréhension collective du blanchiment des produits tirés de cette activité.

En raison du succès de l'initiative et du rôle crucial que joue le renseignement financier, le projet Protect a depuis été élargi pour inclure la traite à des fins de travail forcé, soutenant ainsi les efforts collectifs visant à perturber et à lutter contre la traite de personnes sous toutes ses formes. Par l'entremise du projet Protect, CANAFE continue de soutenir ses partenaires en leur fournissant du renseignement financier exploitable pour aider à perturber les réseaux de traite et les gains générés par l'exploitation.

Les événements d'une telle ampleur comportent généralement des flux considérables de personnes, ainsi que des réseaux complexes de services et de main-d'œuvre dans un environnement où les délais à respecter sont courts. Parallèlement, la traite de personnes demeure un crime persistant marqué par l'opportunisme qui s'exerce dans divers contextes licites et illicites, et qui cible des personnes déjà en situation de vulnérabilité.

Bien que la traite de personnes persiste indépendamment des grands événements internationaux de sport et de divertissement, ces derniers peuvent toutefois aggraver les conditions dans lesquelles se produit l'exploitation existante. Les événements de grande envergure entraînent des pics à court terme d'activité économique et de demande de services, de main-d'œuvre et d'opérations, souvent dans des secteurs qui dépendent du travail temporaire, informel ou en sous-traitance, centralisant ainsi l'activité durant des périodes particulières et dans des lieux précis.

Dans un tel contexte, les personnes en situation de vulnérabilité sociale ou économique, notamment les travailleurs temporaires et étrangers, sont possiblement plus à risque d'être exploités, les trafiquants répondant à une demande accrue tout en maintenant leurs mécanismes de contrôle sous-jacents. Il est important de noter que les risques de traite liés aux grands événements ne mènent habituellement pas à l'émergence de nouvelles formes d'exploitation. Ce sont plutôt les réseaux existants qui peuvent accroître leurs activités ou en changer le lieu pour s'adapter aux périodes de forte demande.

La traite de personnes observée lors de grands événements n'est pas nécessairement le fait d'acteurs criminels nouveaux ou extérieurs. Les renseignements que nous détenons indiquent qu'une grande partie de l'exploitation implique des victimes et des réseaux se trouvant déjà sur le territoire des pays hôtes. Il convient donc de considérer les grands événements non pas comme le facteur à l'origine des réseaux de traite, mais plutôt comme une occasion pour ceux existants d'accroître leurs activités, d'adapter leurs tactiques ou de déplacer temporairement le lieu de l'exploitation vers des endroits où la demande est concentrée.

Exploitation sexuelle et concentration des activités commerciales à court terme

Les grands événements internationaux de sport et de divertissement peuvent s'accompagner d'un risque accru d'exploitation sexuelle, en particulier lorsque l'afflux à court terme de visiteurs concentre la demande en hébergement, en activités nocturnes, en divertissement et en services sexuels de nature commerciale à proximité des pôles de transport et des sites où se déroulent les événements. À mesure que la demande croît, il est possible que les personnes vulnérables à l'exploitation soient plus à risque d'être exploitées sexuellement, les trafiquants adaptant leurs activités existantes pour tirer profit de ces périodes de concentration de l'activité économique.

L'exploitation sexuelle liée aux grands événements peut être facilitée par la publicité en ligne sur des plateformes d'escortes, des sites Web de petites annonces et des médias sociaux. La publicité peut faire référence à des thèmes propres à un événement, à des lieux à proximité de ce dernier ou à des offres d'une durée limitée, et peut mettre l'accent sur la proximité géographique ou s'adresser directement à la clientèle de passage. Dans certains cas, la publicité peut apparaître et disparaître rapidement ou passer d'une plateforme à l'autre, ce qui témoigne d'efforts visant à réduire sa visibilité ou à l'adapter aux fluctuations de la demande à court terme.

Selon les renseignements à notre disposition, l'exploitation sexuelle observée pendant les périodes où se déroulent des événements implique habituellement des personnes qui étaient déjà auparavant victimes

d'exploitation. Les grands événements peuvent donc offrir aux trafiquants des occasions commerciales temporaires leur permettant d'accroître leurs activités ou de déplacer leurs victimes vers des zones où la demande est élevée, plutôt que de servir de catalyseurs à la création de nouveaux réseaux d'exploitation.

Traite à des fins de travail forcé et demande de main-d'œuvre associée à des événements

La préparation et l'organisation de grands événements internationaux de sport et de divertissement peuvent exercer une pression supplémentaire sur les secteurs ayant besoin d'une grande main-d'œuvre, notamment ceux de l'hôtellerie, de l'hébergement, du nettoyage, de la construction, du transport, de la sécurité et d'autres services liés aux événements. L'augmentation de la demande dans ces secteurs peut offrir aux trafiquants des occasions d'exploiter des personnes vulnérables au moyen de pratiques de recrutement et de travail trompeuses, coercitives ou abusives, en utilisant entre autres des emplois, des contrats de sous-traitance ou des mesures temporaires de dotation en personnel qui paraissent légitimes. De telles pratiques peuvent comprendre le contrôle des salaires, l'imposition de frais illégaux ou le recours à l'endettement et à la dépendance pour maintenir l'exploitation. Les activités financières liées à la traite aux fins de travail forcé peuvent ainsi se mêler à des revenus d'entreprises légitimes et à des opérations concernant la paye.

Indicateurs de blanchiment d'argent associés à la traite de personnes dans le cadre de grands événements internationaux de sport et de divertissement

Les indicateurs qui suivent ont pour objectif d'aider les entités déclarantes à analyser et à évaluer les opérations financières susceptibles d'être liées au blanchiment de produits issus de la traite de personnes dans le cadre de grands événements internationaux de sport et de divertissement, comme celle à des fins d'exploitation sexuelle et de travail forcé. Ils ne doivent pas être considérés de manière isolée, car la présence d'un seul indicateur ne suffit pas, en elle-même, à indiquer qu'il y a blanchiment de produits découlant de la traite de personnes ou d'autres activités suspectes.

Pour déterminer s'il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'une opération réalisée ou tentée soit liée à la commission réelle ou tentée d'une infraction de blanchiment d'argent, les entités déclarantes doivent considérer les indicateurs en les combinant avec l'information dont elles disposent sur leur client, ainsi qu'avec d'autres facteurs propres à l'opération. Dans certains cas, la présence de plusieurs indicateurs peut révéler des liens autrement inconnus qui, lorsqu'ils sont évalués conjointement, pourraient établir des motifs raisonnables de soupçonner qu'une opération réalisée ou tentée est liée au blanchiment de produits provenant de la traite de personnes. Lorsque de tels motifs sont établis, les entités déclarantes sont tenues de soumettre une déclaration d'opérations douteuses à CANAFE dès que possible.

Outre les indicateurs figurant ci-dessous, les entités déclarantes sont invitées à consulter l'alerte opérationnelle de 2021 de CANAFE, [Indicateurs actualisés : Recyclage de produits provenant de la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle](#), afin d'obtenir des indicateurs et des renseignements supplémentaires permettant de faciliter la détection et la déclaration des opérations financières susceptibles d'être liées à une telle activité.

Indicateurs généraux et contextuels de blanchiment d'argent associés aux grands événements internationaux de sport et de divertissement

Les grands événements internationaux de sport et de divertissement peuvent entraîner des changements temporaires, mais importants, de l'activité économique locale, souvent caractérisés par des calendriers précis, des volumes d'opérations élevés, un recours accru à l'argent comptant et une concentration géographique en lien avec ces événements. Dans ce contexte, certains comportements en matière d'opérations peuvent prendre un tout autre sens lorsqu'ils sont évalués en tenant compte des dates d'un événement et d'autres indicateurs contextuels ou comportementaux, en particulier lorsque les activités s'intensifient pendant la durée d'un événement, puis s'atténuent peu après.

Au cours de tels événements, les trafiquants peuvent utiliser davantage des techniques aidant à ce que leurs opérations échappent à la détection, comme le recours au fractionnement, aux télévirements dont la somme est arrondie, aux instruments prépayés ou à valeur stockée, ou encore aux systèmes de crédit publicitaire, pour ainsi dissimuler les flux financiers sous-jacents. Les paiements liés à la publicité en ligne, à l'hébergement, au transport ou à des services relatifs à la main-d'œuvre peuvent être répartis entre plusieurs comptes ou modes de paiement, ce qui permet de camoufler les produits issus de la traite au sein d'une activité économique légitime d'une ampleur accrue.

Les indicateurs ci-dessous peuvent s'avérer pertinents lors de l'évaluation d'opérations ou de comptes liés à de grands événements internationaux de sport et de divertissement :

- Les activités liées aux opérations sont géographiquement concentrées autour des sites, des hôtels, des quartiers de divertissement ou des pôles de transport associés à un événement important.
- Les opérations comportent une utilisation importante d'argent comptant ou d'instruments assimilés à de l'argent comptant pendant un événement, notamment des retraits fréquents en espèces, des dépôts d'espèces ou l'utilisation de produits de paiement prépayés ou rechargeables.
- Des fonds provenant de plusieurs personnes sans lien entre elles sont reçus pendant la période précédant un événement important ou durant ce dernier et sont rapidement retirés, transférés ou dépensés d'une autre manière.

Indicateurs généraux et contextuels de blanchiment d'argent associés aux grands événements internationaux de sport et de divertissement, ainsi qu'à la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle

Indicateurs associés aux personnes soupçonnées de commettre de l'exploitation sexuelle

La traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle est une activité lucrative qui génère des produits illicites devant être dissimulés, transférés ou intégrés dans le système financier. Les personnes et les entités qui facilitent l'exploitation sexuelle ou qui en contrôlent les activités ont souvent recours à des comptes intermédiaires, à la mise en commun de fonds et à des opérations réalisées en rapide succession pour masquer l'origine et les bénéficiaires des produits. De plus en plus, ces comportements financiers sont facilités et renforcés par l'utilisation d'outils numériques et de services informels qui facilitent le recrutement, la publicité et la coordination.

Bulletin spécial sur les risques de traite de personnes associés aux grands événements internationaux de sport et de divertissement

Mai 2026

Les réseaux de traite exploitent couramment les plateformes en ligne, les sites Web de petites annonces, les médias sociaux et des applications de messagerie chiffrée pour promouvoir des services, communiquer avec des clients et coordonner des activités impliquant des victimes. Bien qu'une grande partie de ces activités se déroule au grand jour, elles sont menées à grande échelle et s'appuient souvent sur un langage codé, des pseudonymes et des identifiants changeant fréquemment, ce qui en réduit la transparence. Lors de grands événements internationaux de sport et de divertissement, le volume et le rythme des communications et des publicités en ligne peuvent augmenter, ce qui peut entraîner une hausse du volume des opérations financières connexes dans de courts délais.

Les activités financières associées aux facilitateurs de l'exploitation sexuelle peuvent donc inclure la mise en commun de fonds provenant de plusieurs personnes sans lien entre elles, le paiement pour de la publicité en ligne, de l'hébergement ou du transport effectué pour le compte d'autrui, ainsi que l'utilisation d'instruments prépayés, d'actifs virtuels ou de comptes de prête-nom. Ces comportements peuvent servir à éviter que les trafiquants ne soient directement liés, par des opérations, aux victimes ou aux acheteurs.

Les indicateurs ci-dessous peuvent être associés à l'organisation ou au contrôle financier de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, notamment dans le cadre de grands événements internationaux de sport et de divertissement :

- Les comptes enregistrent des pics inhabituels de paiements entre pairs ou de premiers virements, qui proviennent souvent de plusieurs personnes sans lien entre elles, en particulier à l'approche d'un événement important ou durant ce dernier.
- Les fonds entrants provenant de plusieurs personnes sans lien entre elles sont rapidement retirés, transférés ou redistribués, avec un solde minimal conservé et peu d'éléments indiquant qu'il s'agit de dépenses personnelles discrétionnaires.
- Des groupes de dépenses liées à l'hébergement (par exemple, pour des chambres d'hôtel ou des locations de courte durée) coïncident avec des retraits fréquents effectués à des guichets automatiques bancaires tard dans la nuit ou tôt le matin, en particulier dans les villes hôtes d'événements.
- Plusieurs comptes semblent liés par des coordonnées, des identifiants, des appareils ou des horaires d'opérations communs, ce qui suggère une gestion centralisée ou un contrôle financier coordonné.
- Des paiements sont effectués pour des annonces privilégiées, des crédits publicitaires, des services de promotion numérique ou de la publicité en ligne faisant la promotion de services d'escortes pour le compte de plusieurs personnes par un seul titulaire de compte.
- Il y a des virements fréquents à des facilitateurs de paiement ou des plateformes d'échange de monnaies virtuelles, en particulier à la suite de paiements entrants entre pairs associés à des activités d'escortes.
- Il y a une utilisation fréquente de guichets automatiques bancaires situés à proximité d'hôtels, de motels, de casinos ou de quartiers de divertissement, y compris des guichets automatiques privés à étiquette blanche, souvent peu après des dépôts de pair-à-pair ou en espèces.

Indicateurs associés à la demande de services sexuels

Les grands événements internationaux de sport et de divertissement peuvent s'accompagner d'une augmentation de la demande de services sexuels de nature commerciale, alimentée par un afflux important de visiteurs, des séjours de courte durée et une intensification de la vie nocturne et des activités de divertissement. Les comportements financiers liés à l'achat ou à la facilitation de services sexuels peuvent inclure des paiements répétés de faible à moyenne valeur, des retraits d'espèces se déroulant pendant un événement, des dépenses liées à un hébergement de courte durée et l'utilisation de plateformes numériques ou d'intermédiaires. Ces tendances peuvent justifier un examen approfondi lorsqu'ils ne correspondent pas au comportement habituel ou au profil financier connu d'un client.

Étant donné que les grands événements internationaux de sport et de divertissement attirent un grand nombre de visiteurs de passage, y compris des personnes qui n'ont pas de relations bancaires établies au Canada, l'activité financière observée peut présenter un recours accru à l'argent comptant, aux applications de paiement mobile, aux virements entre pairs, aux fournisseurs de services de paiement ou aux entreprises de services monétaires.

Les indicateurs ci-dessous peuvent être associés à une demande de services sexuels alimentée par des événements particuliers :

- Des paiements fréquents entre pairs, de faible à moyenne valeur, y compris des virements de fonds par courriel, sont effectués à plusieurs destinataires sur une courte période lors d'un événement important.
- Des paiements de pair-à-pair ou des télévirements réalisés pour la première fois sont effectués pour des destinataires jusque-là inconnus peu avant ou pendant un événement, notamment par des clients ayant un historique d'opérations limité sur le territoire.
- Des messages de paiements électroniques ou des descriptions de virements contiennent une terminologie couramment associée aux agences, aux pseudonymes, au langage codé et aux services d'escortes.
- L'on utilise des guichets automatiques bancaires situés dans des hôtels, des motels ou des logements de location de courte durée, ou à proximité de ces derniers, en particulier à la suite de paiements électroniques ou de pair-à-pair.

Indicateurs associés aux victimes présumées d'exploitation sexuelle

Les comptes associés à des personnes victimes d'exploitation sexuelle peuvent présenter une activité financière associée à une autonomie limitée ou à un contrôle externe. Une telle activité peut se traduire par un retrait rapide des revenus, des structures d'opérations coordonnées entre plusieurs personnes ou l'absence de dépenses personnelles discrétionnaires.

Les indicateurs ci-dessous peuvent être utiles pour évaluer les risques d'exploitation sexuelle dans le cadre de grands événements internationaux de sport et de divertissement :

- Les fonds entrants sont rapidement transférés vers d'autres comptes, regroupés dans un autre compte ou retirés par un tiers, en ne laissant au client qu'un solde disponible faible ou nul.

- Plusieurs clients suivent des modèles d'opérations similaires, possèdent des identifiants communs ou ont des calendriers de paiement qui se chevauchent, ce qui ne correspond pas à une activité financière indépendante.
- Un compte personnel reçoit fréquemment des dépôts, mais son solde est généralement maintenu à zéro, sans qu'il y ait d'achats ou d'opérations indiquant une activité normale.
- Un tiers semble surveiller, diriger ou contrôler l'activité d'un compte, notamment en donnant des instructions sur la manière de virer les fonds ou sur la destination de tels virements.

Indicateurs généraux et contextuels de blanchiment d'argent associés aux grands événements internationaux de sport et de divertissement et à la traite de personnes à des fins de travail forcé

Indicateurs associés aux personnes soupçonnées de commettre de la traite à des fins de travail forcé

Les grands événements internationaux de sport et de divertissement nécessitent souvent un nombre important de travailleurs à court terme, notamment dans les secteurs du nettoyage, de l'hôtellerie, de la sécurité, de la construction, du transport, de la restauration et d'autres services liés aux événements. Les échéances serrées et le recours à la sous-traitance, aux fournisseurs de main-d'œuvre ou aux mesures temporaires de dotation en personnel peuvent accroître la vulnérabilité à l'exploitation par le travail, en particulier lorsque les contrôles sont limités.

Les produits découlant de la traite à des fins de travail forcé peuvent être dissimulés au moyen de mécanismes de paye contrôlés par l'employeur, de comptes intermédiaires ou de retenues disproportionnées sur les salaires. Dans de nombreux cas, de telles activités se déroulent au sein d'entreprises autrement légales, ce qui augmente le risque que les produits illicites soient mélangés aux recettes commerciales légitimes.

Les indicateurs ci-dessous peuvent être associés à des conditions de travail forcé ou d'exploitation pour répondre à la demande liée à un événement :

- L'activité salariale d'entreprises exerçant leurs activités dans des secteurs liés à un événement semble réduite, irrégulière ou inexistante par rapport à la taille apparente de l'effectif.
- Un client exploite ou gère des entreprises dans des secteurs connaissant une demande élevée lors d'événements importants, ou est financièrement lié à ces dernières, tout en présentant des activités irrégulières en matière de paye, de sous-traitance ou de versement.
- Un client engage des dépenses répétées pour du transport, des déplacements ou de l'hébergement à court terme liés à plusieurs sites accueillant des événements pour de courtes périodes.
- Des virements fréquents sont effectués entre des comptes d'entreprise et des comptes personnels, ce qui comprend des mouvements circulaires de fonds ou des descriptions de paiements génériques sans justification commerciale claire.

- Les télévirements, les retraits ou les dépôts en espèces se concentrent autour de logements temporaires ou de lieux de travail connus qui sont associés à des services liés à un événement.
- Les salaires de plusieurs personnes sont versés dans un seul compte ou dans un petit groupe de comptes liés, sont transférés par l'entremise d'un seul compte ou d'un petit groupe de comptes liés, ou sont contrôlés par le titulaire unique d'un compte ou d'un petit groupe de comptes liés.
- Les salaires ou les revenus d'emploi s'accompagnent de virements récurrents décrits comme étant des frais, un loyer, des frais de déplacement, des frais de recrutement ou des services pour lesquels les déductions semblent disproportionnées par rapport à la rémunération.

Indicateurs associés aux personnes soupçonnées d'être victimes de la traite à des fins de travail forcé

Les personnes victimes de la traite à des fins de travail forcé peuvent présenter des habitudes financières indiquant une autonomie limitée ou un contrôle centralisé de leurs revenus et de leurs dépenses. Ces tendances peuvent être particulièrement marquées dans le contexte d'événements importants, où l'hébergement temporaire et les emplois de courte durée sont courants.

Les indicateurs ci-dessous peuvent être utiles pour évaluer les cas présumés de traite à des fins de travail forcé :

- Le montant des salaires versés est arrondi au dollar près et les sommes sont retirées le jour même du versement ou peu après, ce qui vide souvent le compte.
- Les dépenses pour subvenir aux besoins essentiels (comme pour la nourriture, le logement et les articles personnels) sont minimales, voire inexistantes, alors que tout porte à croire que le client travaille ou perçoit un revenu pendant un événement important.
- Les descriptions des opérations font référence à des frais liés à l'immigration ou au recrutement (comme « EIMT », « permis de travail » ou « frais de recrutement ») qui semblent être à la charge du travailleur plutôt que de l'employeur.
- L'activité du compte témoigne d'une autonomie financière limitée, notamment par le fait que les fonds entrants sont rapidement transférés, retirés par un tiers ou regroupés dans des comptes non contrôlés par le client.
- Un client semble accompagné, surveillé ou guidé par un tiers lors de la réalisation d'opérations, ce qui comprend les cas où les documents d'identité sont détenus par une autre personne.
- Le salaire ou d'autres revenus liés à l'emploi versés à des personnes sont rapidement transférés vers une entité ou un compte commun sans justification contractuelle légitime. Il peut également y avoir une divergence entre l'employeur indiqué dans le profil du client et l'entité qui verse ou qui reçoit les salaires.
- Un client est employé dans des secteurs liés à un événement (comme ceux de la construction, de l'hôtellerie, du nettoyage, de la sécurité et de la restauration), et le montant du salaire présumé qui lui est versé est arrondi au dollar près et les sommes sont retirées le jour même du versement ou peu après, ce qui vide souvent le compte en l'approchant d'un solde nul.

- Un client semble isolé du reste de la société et dépend de son employeur pour se nourrir, se loger, travailler ou se déplacer.
- Des vérifications dans des sources ouvertes (comme les registres des entreprises, les inscriptions de biens immobiliers et l'imagerie de rue) indiquent qu'une seule adresse résidentielle ou commerciale est associée à un nombre inhabituellement élevé de travailleurs, de comptes ou d'entreprises, ce qui est incohérent avec des conditions d'occupation ou de vie raisonnables.

Déclaration d'opérations douteuses à CANAFE

Selon la Loi, les entités déclarantes doivent transmettre une déclaration d'opérations douteuses à CANAFE s'il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'une opération financière réalisée ou tentée est liée à la commission réelle ou tentée d'une infraction de blanchiment d'argent, de financement des activités terroristes ou de contournement des sanctions. Ces déclarations jouent un rôle crucial dans la capacité de CANAFE à produire du renseignement financier lié à la traite de personnes, soutenant ainsi les efforts visant à perturber les flux financiers générés par l'exploitation.

Lorsqu'elles transmettent à CANAFE une déclaration d'opérations douteuses liée à de la traite soupçonnée de personnes, les entités déclarantes doivent inclure toute l'information pertinente susceptible d'aider à déterminer la nature et le contexte de l'activité suspecte. Cela comprend des descriptions détaillées des comportements observés en lien avec les opérations, ainsi que toute tendance ou anomalie qui explique le motif de soupçon. Dans la mesure du possible, les entités déclarantes doivent inclure des renseignements d'identification relatifs aux instruments de paiement, aux adresses, aux identifiants numériques et aux comptes connexes, ainsi que tout lien observable entre plusieurs clients, comptes ou opérations. L'information concernant la propriété, le contrôle ou la structure organisationnelle des entités concernées (comme les propriétaires, les administrateurs, les dirigeants, les signataires autorisés ou les intermédiaires d'une entreprise) peut s'avérer particulièrement pertinente lorsque l'exploitation s'inscrit dans le cadre d'une activité commerciale autrement légale.

Les entités déclarantes sont également encouragées à fournir des renseignements sur les personnes ou les tiers liés, notamment les recruteurs, les annonceurs publicitaires, les intermédiaires en matière d'emploi, les facilitateurs de paiement ou toutes autres personnes exerçant un contrôle sur les activités financières. Les détails descriptifs permettant d'établir des liens entre des comptes, des entités ou des opérations et des cas présumés de traite de personnes, que ce soit à des fins d'exploitation sexuelle ou de travail forcé, peuvent contribuer à l'analyse de CANAFE.

Afin de faciliter le processus de communication de renseignements de CANAFE, veuillez inclure « #ProjetPROTECT » ou « #PROTECT » dans la partie G, Description de l'activité douteuse, de la déclaration d'opérations douteuses. Pour obtenir des directives sur la manière de transmettre des déclarations d'opérations douteuses à CANAFE, consultez la page [Déclaration d'opérations douteuses à CANAFE](#).

Ressources supplémentaires

Diverses organisations nationales et internationales ont publié des rapports, des directives et des études traitant des aspects contextuels, opérationnels et financiers de la traite de personnes, y compris celle à des fins

d'exploitation sexuelle et de travail forcé. Plusieurs sources externes décrivent des environnements à risque, des mécanismes de facilitation et des structures financières qui concordent avec les tendances observées dans l'analyse stratégique et opérationnelle de CANAFE. Outre l'information fournie dans le présent bulletin spécial, les ressources qui suivent offrent un contexte et des renseignements supplémentaires sur l'évolution des risques, des typologies et des indicateurs associés à la traite de personnes.

Les entités déclarantes devraient tenir compte de ces ressources lorsque vient le temps d'établir et de mettre en œuvre différents éléments de leur programme de conformité (notamment au moment d'élaborer et de peaufiner des évaluations des risques, d'appliquer des mesures renforcées d'atténuation des risques relevés et de maintenir des programmes de formation continue en matière de conformité, entre autres exigences du programme de conformité) afin de s'assurer qu'elles remplissent leurs obligations prévues par la Loi et les règlements connexes.

Ressources nationales

- Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, [Indicateurs : Recyclage de produits illicites provenant de la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle](#)
- Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, [Indicateurs actualisés : Recyclage de produits provenant de la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle](#)
- [Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes](#)
- [Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes](#)
- Sécurité publique Canada, [Mesures pour combattre la traite des personnes](#)
- Sécurité publique Canada, [Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes – Rapport 2023-2025](#)
- Statistique Canada, [La traite des personnes au Canada, 2024](#)
- Gendarmerie royale du Canada, [Comment fonctionne la traite des personnes](#)

Ressources internationales

- Groupe d'action financière, [Flux financiers liés à la traite des êtres humains](#)
- Groupe d'action financière, [Money Laundering Risks Arising from Trafficking of Human Beings and Smuggling of Migrants](#) (en anglais seulement)
- Financial Crimes Enforcement Network, [FinCEN Notice on the Threat of Human Trafficking During the 2026 FIFA World Cup](#) (en anglais seulement)
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, [Action Against Human Trafficking and Migrant Smuggling: 2025 Annual Report](#) (en anglais seulement)
- [Polaris Project](#) (en anglais seulement)

Coordonnées de CANAFE

- **Adresse courriel** : guidelines-lignesdirectrices@fintrac-canafe.gc.ca (indiquez « Bulletin spécial CANAFE-2026-SB003 » dans la ligne d’objet)
- **Numéro de téléphone** : 1-866-346-8722 (sans frais)
- **Adresse postale** : CANAFE, 234, avenue Laurier Ouest, 24^e étage, Ottawa (Ontario), K1P 1H7, Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2026.

N° de cat. FD4-52/2026F-PDF

ISBN 978-0-660-99847-3

Les bulletins spéciaux de CANAFE fournissent de l’information sur des méthodes de blanchiment d’argent, de financement des activités terroristes, de contournement des sanctions et de financement des menaces à la sécurité du Canada qui sont nouvelles, émergentes ou particulièrement d’actualité. Ces bulletins ne sont toutefois pas des avis juridiques. Veuillez consulter la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et ses règlements connexes pour obtenir une description complète des obligations que doivent remplir les entités déclarantes.